

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**H₂O Innovation annonce le report de
la réalisation d'un contrat**

Québec, le 25 novembre 2008 – H₂O Innovation (2000) Inc. (« H₂O Innovation » ou le « Groupe »), annonce qu'elle reporte pour une durée indéterminée la réalisation du contrat qui lui a été attribué à la fin d'octobre 2008 par Petro-Canada Oil Sands Inc. (« PCOSI ») pour le compte de la société en commandite Fort Hills Energy L.P., à la demande de cette dernière.

Cette demande fait suite à l'annonce rendue publique le 17 novembre 2008 par Petro-Canada Inc., société mère de PCOSI, de reporter à 2009 la décision d'investissement finale relative à la portion minière du projet Fort Hills. La Société maintiendra ce contrat dans son carnet de commandes puisqu'à ce jour le projet minier de Fort Hills n'a pas été annulé mais uniquement reporté.

Le report dans l'exécution du contrat n'affectera pas les opérations courantes de l'exercice 2008-2009 du Groupe, qui suivent normalement leur cours conformément à la planification budgétaire établie en début d'exercice. En effet, ce contrat n'avait pas été pris en compte dans les budgets établis par le Groupe pour son exercice 2008-2009.

À propos de H₂O Innovation

Société dédiée exclusivement aux technologies de l'eau, H₂O Innovation conçoit, fabrique et implante des systèmes intégrés et respectueux de l'environnement de production d'eau potable, de recyclage d'eau, d'assainissement d'eaux usées et de traitement d'eaux de procédés industriels pour les marchés municipal et communautaire, commercial, pharmaceutique, industriel, minier, pétrolier et énergétique. H₂O Innovation est également cotée sur le TSX-V de Toronto.

Code ISIN : CA44329N2005

MNEMO : ALHEO

www.h2oinnovation.com

Il est rappelé que :

*- l'admission sur Alternext n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF ;
- l'alinéa 3 de l'article 211-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers précise que : « [...] la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier ».
- L'Autorité des Marchés Financiers dans un communiqué de presse du 15 octobre 2007 a précisé les règles relatives aux placements privés sur Alternext*

Contacts :



Frédéric Dugré
Président & Chef de la direction
Tél. : +001 418.688.0170
info@h2oinnovation.com
www.h2oinnovation.com



H. ET ASSOCIÉS
GROUPE PHILIPPE HOTTINGUER
CORPORATE FINANCE

Jean-David Doly
Tél. : 33 (0)1.55.04.05.51
Jean-David.doly@h-associes.com
www.h-associes.com

news invest

Corinne Hauray
Analystes /investis.
Tél. : 33 (0)1 53 67 36 36
chauray@newsinvest.com

Jeanne Guicquéro
Relations Presse
Tél. : 33 (0)1 53 67 35 81
jguicquero@actus.fr
www.newsinvest.fr